



Export, Paix et Désarmement : Et si on en parlait !



Que ce soit à Naval Group, au sein de sa fédération FNTÉ ou de sa Confédération, la CGT entretient le débat sur ces questions cruciales pour un Monde de Paix.

Car pour la CGT, travailler dans une industrie d'armement et revendiquer un Monde de Paix, ce n'est pas incompatible !

Guerre en Ukraine mais aussi au Yémen, au Soudan, en Syrie, ..., les guerres sont la plupart du temps déclenchées au service des intérêts économiques et/ou stratégiques.

Trop souvent, la carte des tensions et des conflits dans le monde se superpose à celle de la précarité et de la misère.

A fin 2019, ce sont 79,5 Millions de personnes, à travers le Monde, qui ont été déplacées à cause des conflits.



Quelles sont les positions de la CGT à l'international ?



Rôle de l'ONU

L'ONU est l'instance internationale qui a pour mission de maintenir la Paix dans le Monde ainsi que la sécurité internationale.

Elle a été créé en 1945 et est soutenue par 193 Etats Membres.

Les 5 membres permanents (USA, Russie, France, Royaume-Uni, Chine) ont droit de veto sur les décisions...

La CGT revendique un renforcement du rôle de l'ONU dont la France est partie prenante, notamment par la suppression du droit de veto qui paralyse pour partie son fonctionnement.

La CGT revendique également que l'OIT (Organisation Internationale du Travail) ait les mêmes pouvoirs que l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) notamment en termes de sanctions.

Par ailleurs, nous sommes **favorables à ce que la France sorte de l'OTAN**. L'existence de ce genre d'alliance militaire n'est pas compatible avec un Monde de PAIX.

La Paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun.

Place dans l'OTAN



L'OTAN est une alliance composée de 30 pays entre les Etats-Unis, le Canada et la plupart des pays d'Europe.

Héritage de la guerre froide, son « adversaire » de l'époque le Pacte de Varsovie a été dissout à la chute de l'URSS en 1991.

Cette alliance militaire prive la France de son indépendance et de sa capacité d'initiative internationale.

Véritable bras armé du capitalisme libéral, l'expansion de l'OTAN est plus source de tension que d'apaisement.



En quoi Naval Group a sa part de responsabilité ?

La privatisation de 2003 a transformé les arsenaux de la Marine en entreprise anonyme de droit privé, dont le capital est détenu principalement par l'Etat Français.

Dès lors, DCN, DCNS puis Naval Group n'a eu de cesse de créer des filiales et de répondre aux appels d'offres internationaux.

Dans la plupart des cas, ces contrats se valident avec une option de transfert de technologie permettant ainsi au Pays Client de monter en compétences sur la réalisation des navires.

L'export à outrance contribue inexorablement à la multiplication des conflits à travers le monde.

Naval Group ayant une stratégie avant tout capitalistique, elle pilote son activité en fonction du financier et non de l'activité pour les établissements.

Naval Group, en transférant ses activités vers les filiales françaises ou étrangères, joue au dumping social pour réaliser à moindre coût et produire ainsi de la marge et donc des bénéfices aux actionnaires.

Le site de Lorient par exemple subit de la perte de charge dû au fait que les activités des petits tonnages soient confiées aux industriels type Kership et Piriou. Eux-mêmes sollicitent leurs filiales à bas coûts y compris hors de nos frontières pour faire toujours plus de marges.

La CGT revendique que Naval Group revienne à sa principale mission à savoir la réalisation des programmes français au service de la Marine Nationale.



Quelles sont les propositions de la CGT en terme d'export ?

Au Conseil d'Administration de Naval Group, la CGT se base sur des critères lorsqu'elle est appelée à se positionner sur les contrats exports :

- Que le contrat se passe d'Etat à Etat
- Que le pays client soit une démocratie
- Que la volonté d'équipements soit défensive et non pas offensive

Partant de ces principes, la CGT avait voté contre la vente d'arme à l'Arabie Saoudite. L'emploi de ces corvettes pour bombarder le peuple yéménite doit faire réfléchir collectivement.

La fin du contrat Australie au bénéfice des USA avec une propulsion nucléaire met fin au respect du Traité de Non Prolifération des armes nucléaires et fait planer des craintes sérieuses sur une marchandisation du nucléaire militaire.

La CGT demande le respect du TNP et demande à la France de ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires pour avancer vers un Monde de Paix.

La CGT revendique un réel contrôle parlementaire sur les marchés d'armement afin que ceux-ci ne soient plus validés par le gouvernement en petit comité !

Les armes ne sont pas des marchandises, et il est important syndicalement de s'emparer de ces questions. La CGT porte d'une même voix ces questions cruciales pour les peuples du Monde.



Emmanuel Lequertier / Nicolas Le Nédic
Délégués Syndicaux Centraux CGT Naval Group
emmanuel.lequertier@naval-group.com
nicolas.le-nedic@naval-group.com